

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 27 mars 2023

Délibération n°2023/068

Nombre de conseillers :

En exercice : 66 Présents : 48 Votants : 58 Pour : 58 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 27 mars à 18h30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à St Maurice l'Exil, sous la présidence de Madame Sylvie DEZARNAUD, Présidente de la Communauté de communes. La séance du Conseil communautaire est ouverte au public et transmise en direct sur la chaîne Youtube de EBER dont le lien est disponible sur www.entre-bievretrhone.fr

Date de convocation du Conseil : 20 mars 2023

MEMBRES PRESENTS :

AGNIN	Mr MONTEYREMARDE Christian
ASSIEU	Mr SEGUI Jean-Michel
AUBERIVES SUR VAREZE	Mme CLARET Nelly
BEAUREPAIRE	Mr PAQUE Yannick - Mme MOULIN MARTIN Béatrice
BELLEGARDE POUSSIEU	Mr MEYER Constant
CHALON	Mme TYRODE Elisabeth
CHANAS	Mr MALATRAIT Jean Charles - Mme COULAUD Raymonde
CHEYSSIEU	Mr BONNETON Gilles
CLONAS SUR VAREZE	Mr VIALLATTE Régis
JARCIEU	Mr BERHAULT Yann
LE PEAGE DE ROUSSILLON	Mr MONDANGE André - Mme ALBUS Delphine – Mr DARBON Thierry - Mr COURION Sébastien
LES ROCHES DE CONDRIEU	Mme DUGUA Isabelle - Mr PAVONI Jean-François
MOISSIEU SUR DOLON	Mr MANIN Gilbert
MONSTEROUX MILIEU	Mr MERLIN Denis
MONTSEVEROUX	Mr PIVOTSKY Pierre
PACT	Mr ILTIS Laurent
PISIEU	Mr DURIEUX Jean Luc
PRIMARETTE	Mr MERCIER Serge
REVEL TOURDAN	Mme DEZARNAUD Sylvie
ROUSSILLON	Mr DURANTON Robert – Mr PEY René - Mme BONNET Josette – Mr ROUSVOAL Marc - Mme LIHOSSIER Nathalie
SABLONS	Mr TEIL Laurent – Mme MOREL Nathalie
SAINT ALBAN DU RHONE	Mr CHAMBON Denis
SAINT CLAIR DU RHONE	Mme LECOUTRE Sandrine - Mr MERLIN Olivier
SAINT JULIEN DE L'HERMS	Mr MONTEYREMARDE Axel
SAINT MAURICE L'EXIL	Mr GENTY Philippe - Mme LIBERO Marie-France - Mr CORRADINI Louis – Mme RABIER Christine – Mr RULLIERE Claude
SAINT PRIM	Mr CROS Michel
SALAISE SUR SANNE	Mr VIAL Gilles – Mme BUNIAZET Françoise – Mme GIRAUD Dominique - Mr AZZOPARDI Xavier
SONNAY	Mr LHERMET Claude
VERNIOZ	Mme REUX Monique

EXCUSES AVEC POUVOIR : Mme MONNERY Annie pouvoir à Mme MOULIN MARTIN Béatrice – Mr SOLMAZ Kéan pouvoir à Mr PAQUE Yannick – Mr GARNIER Jacques pouvoir à Mr MONTEYREMAR Axel – Mme ROBERJOT Véronique pouvoir à Mme ALBUS Delphine – Mr IMBLOT Jean-Paul pouvoir à Mme DEZARNAUD Sylvie - Mr PASCAL Michel pouvoir à Mme TYRODE Elisabeth – Mme HAINAUD Marie Christine pouvoir à Mme BONNET Josette - Mr BOUSSARD Gérard pouvoir à Mr DURANTON Robert - Mme CHOUCHANE Aida pouvoir à Mr RULLIERE Claude - Mr MOUCHIROUD Robert pouvoir à Mr SEGUI Jean-Michel -

EXCUSES : Mr DOLPHIN Jean-Michel – Mr FLAMANT Yann – Mme GRANGEOT Christelle – Mr ANDRE Sébastien – Mr GIRARD Gabriel – Mme OGIER Karelle – Mme BATARAY Zerrin - Mr BECT Gérard – Mr DESSEIGNET Frédéric - Mr REY Jean Marc – Mr SATRE Luc -

Monsieur Robert DURANTON a été élu secrétaire de séance.



OBJET : Schéma de mutation et de gestion de la flotte de véhicules EBER - phase 3

Monsieur le Vice-Président à la mobilité et au transport rappelle le contexte qui a conduit la collectivité à lancer une étude sur le renouvellement de la flotte de véhicules à savoir :

- L'engagement, en 2019, d'EBER dans le projet Plan Climat-Air Energie Territorial (PCAET),
- La loi d'orientation des mobilités (dite LOM) du 24 décembre 2019,
- L'inscription d'EBER dans la démarche Territoire à Energie Positive (TEPOS),
- La nécessité de décarboner l'énergie des véhicules légers à hauteur de 30% qui en découle,
- Le besoin d'harmoniser la gestion des véhicules à la suite de la fusion et des transferts de compétences.

L'objectif du schéma de mutualisation et de gestion de la flotte est de rajeunir le parc en privilégiant les motorisations à faibles émissions, centraliser la connaissance, homogénéiser le suivi et la collecte des données.

Ce schéma est décomposé en 3 phases dont les 2 premières avaient fait l'objet d'une présentation en bureau et au Conseil communautaire de décembre 2022 :

- Phase 1 – Diagnostic
- Phase 2 – Plan pluriannuel d'investissement
Choix Scénario 2 « Mix énergétique avec location »
 - o Durée 4 ans
 - o Véhicules renouvelés : 71 dont 33 en électrique
 - o Coût : 2,78 M€
- Phase 3 – Schéma de Gestion de la flotte

La gestion de la flotte EBER tourne autour de 2 enjeux principaux :

- La consolidation et le suivi des données du parc, pour une meilleure maîtrise des coûts de dépenses liées aux véhicules,
- L'harmonisation des pratiques, actuellement différentes suivant les services,

Pour améliorer, dans le futur, la gestion de la flotte EBER, plusieurs axes ont été examinés et nécessitent renfort et/ou réorganisation des moyens humains pour :

- Le suivi des véhicules : contrôle, relevé km, saisi des consommations, rdv ...
- La gestion du plan pluriannuel de renouvellement, la gestion des nouveaux marchés...
- La mise en place, à termes, d'un logiciel de gestion en commençant par une base de données excel.
- Le déploiement de carte de carburant pour chaque véhicule
- Le suivi du logiciel de réservation des véhicules de pool,
- La mise en place de carnet de suivi par véhicule et règles d'utilisation des véhicules de services,
- L'organisation des formations à l'éco conduite pour l'ensemble des agents EBER

- Vu le projet de Plan Climat-Air Energie Territorial (PCAET),
- Vu la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019,
- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu les compétences de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône,
- Vu la délibération n°322 du 19 décembre 2022 validant le scénario et le schéma de mutualisation de la gestion de la flotte automobile de la Communauté de communes,

Considérant les faits exposés ci-dessus,

Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité de ses membres,

VALIDE la 3^{ème} phase (schéma de gestion) telle que présentée et annexée, et relative aux moyens et à la mise en place des différents axes d'amélioration de la gestion de la flotte automobile de la collectivité,

AUTORISE Madame la Présidente à signer tout document relatif à ce dossier,

CHARGE Madame la Présidente et Madame la Responsable du service de gestion comptable de Roussillon, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme
La Présidente,
Sylvie DEZARNAUD